

## Colloque photographie –Syrie– Colloques variés :Le credo de la réussite familiale.

Gloire à Allah, Maître de la Création . Paix et Salut sur notre guide Mohamed qui croit en la promesse de Dieu, le digne de confiance. Seigneur, nous ne savons que ce que Tu nous as enseigné; Toi le Savant, le Sage. Seigneur, enseigne-nous ce qui nous sera utile ; fais en sorte que ce que Tu nous enseignes nous soit utile et augmente notre savoir. Fais en sorte que la vérité nous apparaisse comme telle et accorde nous les facilités pour la suivre, et fais en sorte que le mensonge nous apparaisse comme tel et accorde nous les facilités pour nous en éloigner. Fais en sorte que nous soyons de ceux qui savent écouter pour suivre le meilleur discours. Par Ta miséricorde, compte-nous parmi Tes hommes bienfaisants.

### **Introduction.**

Messieurs, mesdames ; que la paix du Seigneur soit avec vous !

Dans le cadre de notre deuxième cycle éducatif, nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui une grande figure parmi les savants de la ville de Damas, un professeur éminent, un conférencier de premier plan auquel les auditoires se sont habitués de par ses exposés, ses conférences de haut niveau sur les différents domaines de la société. Il excelle dans ses traités sur les valeurs morales, telles la sincérité, l'honnêteté, la foi, la probité et l'intégrité, valeurs présentées dans la série 'les voies des disciples'. Il a également évoqué dans le détail les plus beaux noms et attributs divins ainsi que les mérites du prophète, paix et bénédictions sur lui. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de qualité exceptionnelle et dispose d'une librairie audiovisuelle de très grande valeur documentaire. Nous le connaissons tous et il n'a plus besoin d'être honoré ; il s'agit du Docteur Mohamed-Rateb-Naboulsi. Dans son allocution d'aujourd'hui, il aborde la manière de réaliser la structure interne de la cellule familiale pour parachever la résolution des problèmes conjugaux. Tous ensemble, et avec le cœur, souhaitons la bienvenue au Docteur Mohamed-Rateb-Naboulsi.

## **La réussite ne peut être considérée comme telle que si elle est globale.**

Que le salut soit sur vous ! Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux. Gloire au Seigneur, Maître des mondes. Paix et bénédictions sur notre maître, Mohamed, sur sa famille purifiée, sur ses honorables compagnons, garants de sa mission et généraux de ses brigades ; Dieu, le Maître des mondes les agrée et nous agrée avec eux.

Tout d'abord, je tiens à remercier les organisateurs de cette rencontre pour l'invitation qu'ils m'ont fait l'honneur de m'adresser, et qui démontre la bonne impression qu'ils ont de ma personne. J'espère me montrer digne de cette confiance, et, si vous vous montrez satisfait de mon allocution, tant mieux, sinon, Dieu vous suffit, et Il est votre meilleur garant.

Concernant le sujet retenu, je vous avoue que je ne peux croire ni accepter que la réussite d'un individu dans la vie puisse être relative ; il peut très bien réussir à amasser une fortune et ne pas réussir dans sa vie familiale ; c'est pourquoi je considère fermement que le succès et la réussite ne peuvent être considérés comme tels que s'ils sont complets et qu'ils englobent tous les aspects de la vie.

### **Les grandes étapes de la réussite:**

#### **1. La relation de l'individu avec son Seigneur:**

Quelles sont ces grandes étapes de la réussite ? En fait il en existe des milliers dans la vie d'un individu, cependant il en existe quatre principales qui, si l'une d'elles est affectée par un quelconque défaut, les trois autres sont automatiquement atteintes. A mon sens, la première grande étape est la relation de l'individu avec son Créateur. Considérons ce qu'en dit Dieu Tout Puissant:

**« Enfant d'Adam, aspire à Moi, tu Me trouveras ; et si tu Me trouves, tu as tout trouvé. Et si tu Me rates, tu as tout raté et Je te suis plus cher que toute autre chose. »**

(Tradition orale divine extraite du résumé de l'exégèse d'Ibn-Kathir)

La première étape consiste à connaître Dieu, et le fondement de la religion se trouve être Sa connaissance. Ainsi, si le musulman connaît d'abord Celui qui donne l'ordre (Dieu), ensuite le commandement, il s'y consacre avec dévouement et y obéit. Mais s'il prend connaissance du commandement sans connaître Celui qui donne l'ordre, il s'ingénie à passer outre, et c'est la réalité actuelle que vit le monde musulman ; l'ordre est connu, mais il existe une faiblesse dans la connaissance du donneur d'ordre. C'est pour ces raisons qu'il existe une catégorie de personnes qui recherchent des avis religieux (fatawas) atypiques, des avis religieux déficients et flous, l'objectif poursuivi étant de se soustraire à l'application stricte de la doctrine divine.

## **Celui qui ne se conforme pas rigoureusement aux préceptes de la doctrine divine:**

Ne peut rien cueillir des fruits de la religion.

Je voudrais dans un premier temps attirer l'attention des commerçants. Les aspects du commerce sont innombrables et vont de l'acquisition d'un simple meuble de bureau à l'acquisition d'entrepôts, la désignation de fonctionnaires, le voyage en Chine, l'achat de concessions, la promotion de marchandises, leur paiement, la répartition des bénéfices ainsi que moult autres activités. Mais il est possible de booster ces activités à l'aide d'une seule parole. C'est le gain, et s'il n'y a pas de gain, il n'y a pas de commerçant. De même, je fais un parallèle entre ce que je viens de dire et la religion, et j'affirme que dans la religion également, il existe des activités innombrables et j'en citerais par exemple celles qui consistent à éditer des livres, à donner et animer des conférences, à assister à des congrès, veiller à diriger des conférences certaines nuits particulièrement bénies etc. Je considère que toutes ces activités dépendent également d'une seule parole, si elles ne sont pas menées conformément aux principes dictés par Dieu Tout Puissant, il est impossible d'en cueillir les fruits de la religion, et si les comportements ne sont pas inspirés des ordres divins, le fait religieux devient l'expression de simples habitudes, de traditions baignant dans une ambiance à apparence musulmane, sur un terrain avec une toile de fond musulmane, des attentions musulmanes, des structures architecturales musulmanes alors que l'islam est tout autre chose. La réalité des musulmans aujourd'hui fait qu'ils ont délaissé les préceptes de Dieu, et ce faisant, Dieu les a délaissés. Notre figure emblématique Khalid-Ibnoul-Walid avait sollicité cinquante mille hommes de troupes en renfort pour faire face à un ennemi qui en alignait trois cent mille. N'en disposant que de trente mille, il sollicita du khalife Abou-Bakr cinquante mille supplémentaires. Le khalife lui envoya un seul homme du nom de Alqa'qa'-Ibn-'Amrou. Khalid s'enquit des renforts demandés, Alqa'qa' lui dit: « Les renforts c'est moi ! » « Toi ? » S'étonna Khalid ? « Oui, moi ! » Et il remit un message dont il était porteur, message du khalife qui disait: « Par Celui qui a envoyé Mohamed avec la vérité ! Une armée dans laquelle figure Alqa'qa' ne peut être vaincue. » C'était du temps où un soldat musulman valait cent mille ennemis. Aujourd'hui un million de musulmans ne valent pas un 'pfft' ou un 'bof', parce que ce million de la nation de Mohamed a délaissé les préceptes divins, il s'est retrouvé délaissé par son Créateur.

## **Celui qui connaît Dieu:**

Celui qui connaît Dieu et Sa doctrine tout en se conformant à Ses préceptes connaîtra le bonheur ici bas et dans l'au-delà.



C'est ainsi que la réussite globale passe par quatre étapes ; la première consistant à connaître Dieu à travers la création, comme le soulignent ces versets :

**« En vérité, dans la création des cieux et de la terre et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour ceux qui sont doués d'intelligence: ceux qui, debout, assis ou couchés sur le côté invoquent Dieu et méditent sur la création des cieux et de la terre (disant): 'Notre Seigneur, Tu n'as pas créé tout cela en vain. Gloire à Toi ! Préserve-nous du châtement du feu.' »**

(Coran, sourate 3, la famille de 'Imrane, versets 190 et 191)

Une première étape consiste à connaître Sa doctrine, une deuxième consiste à Le connaître à travers Sa création et L'adorer selon Sa loi. Une troisième étape consiste à s'obliger à Lui obéir, et la quatrième consiste à persévérer à se rapprocher de Lui au moyen des œuvres de bienfaisance et de tout ce qu'on peut accomplir dans la voie des œuvres louables et du bien en général. Ainsi est le passage obligé de la réussite avec le Créateur, passage à l'issue duquel Dieu Tout Puissant s'adresse à Sa créature humaine :

**« Ma créature ! Comporte-toi envers moi comme Je l'ai prescrit ; Je serais pour toi comme tu le désires ! Ma créature ! Comporte-toi envers Moi comme Je l'ai prescrit et ne M'informe pas de ce qui te convient. Toi tu désires et Moi Je veux. Si tu consens à te comporter comme Je l'ai prescrit, Je t'accorderais ce que tu désires ; mais si tu ne consens pas à te comporter comme Je l'ai prescrit, tu te fatigueras dans la recherche de ce que tu désires et en tout état de cause, l'issue finale ne sera conforme qu'à ce que J'ai décrété. »**

Considérons la première étape: celle qui consiste à connaître Dieu, à connaître Sa doctrine, à se conformer à Ses préceptes, à se rapprocher de Lui afin de se retrouver sauf et connaître le bonheur dans ce monde et dans l'autre. Ceci constitue une étape.

## 2. La relation de l'individu avec sa famille et ses enfants:



La deuxième étape concerne la relation de l'individu avec les siens: sa femme et ses enfants. Il est connu que la base de la société repose sur la cellule familiale. La cohésion de la famille se transmet à la société ; ainsi que sa réussite et sa force. Toutes les législations divines renforcent la cellule familiale alors que les systèmes humains terrestres s'activent à la détruire, comme chacun peut le constater de nos jours. C'est pour toutes ces raisons que cette seconde étape a été choisie pour constituer le thème de la conférence d'aujourd'hui.

## 3. La relation de l'individu avec son travail:

Il s'agit de la relation que l'individu entretient avec son activité professionnelle à travers son métier, sa spécialité, la source de son revenu. L'argent étant le substrat de la vie ; puisse l'argent sauvegarder l'honneur d'un individu et le rapprocher de son Seigneur !

## 4. Les rapports de l'individu avec sa santé:



Après avoir réussi dans son activité professionnelle, dans la connaissance de son Créateur, dans la vie conjugale et avec ses enfants, il ne reste plus que la réussite

dans le domaine de la santé physique, quatrième étape de notre exposé. De la santé du corps dépend la qualité du travail. Il est possible de passer la vie que Dieu a voulue à un individu d'une façon ou d'une autre ; mais la façon de la vivre en faisant attention à la santé est un atout qui permet de la vivre de façon debout, actif et plein d'entrain alors qu'en négligeant la santé, la vie se déroule bien autrement.

Ainsi, si ces quatre concepts ne sont pas disponibles dans toute l'expression du terme, la réussite ne peut être considérée comme telle. L'objet de notre étude aujourd'hui concerne la troisième étape: les rapports de l'individu avec son conjoint et ses enfants.

**La plus importante entreprise du diable consiste à diviser le couple:**



Me croirez-vous si je vous disais qu'une des satisfactions du prophète, paix et bénédictions sur lui, lui faisait dire:

**« Gloire à Dieu qui m'a gratifié de l'amour de Aïcha. »**

(Tiré des traditions)

Le noble envoyé de Dieu a ainsi considéré l'amour de sa femme comme l'une des meilleures faveurs accordées par Dieu Tout Puissant. Et l'amour dépend de la personne. Des suppôts de satan ont l'habitude de déclarer qu'après un certain temps, l'homme commence à se lasser de sa femme. La majorité des réalisations artistiques désintéressent de l'épouse, autrement dit, la chaleur de la femme n'est plus possible qu'au moyen de comportements répréhensibles ; comportements diaboliques dans le sens propre du terme. Personnellement, j'ai la quasi certitude que l'entreprise prioritaire de satan consiste à créer la discorde entre les époux, à faire en sorte que l'époux vienne à haïr son épouse et à l'amener à se comporter avec beaucoup de prévenance, de gentillesse, de douceur et de ferveur avec les autres femmes alors qu'il affiche de la dureté envers sa compagne: c'est une des manifestations de l'œuvre de satan alors que ce qu'attend une épouse de son époux consiste en signes



d'affection, en sourires, en excuses, en signes d'estime et en éloges, comme nous l'a enseigné notre prophète, paix et bénédictions sur lui, qui nous a laissé ce message:

**« Gloire à Dieu qui m'a gratifié de l'amour de Aïcha. »**

(Tiré des traditions).

### **L'obéissance à Dieu Tout Puissant est la garantie d'une union solide et heureuse:**

Cependant, cette deuxième étape qui a pour objet les rapports de l'individu avec son épouse trouve son origine dans la tradition orale suivante:

**« Par Celui qui détient l'âme de Mohamed dans Sa Main, deux êtres qui s'aiment ne peuvent connaître une désunion qu'après que l'un d'eux ait commis un péché. »**

(Tradition orale recueillie par Ahmed, d'après Amr, et sa source est considérée comme bonne)

Si un individu recherche une union conjugale solide, ferme, durable, pour évoluer dans la sérénité, il doit obéir à son Seigneur ; il en va de même pour la femme. C'est la signification de la tradition orale:

**« Par Celui qui détient l'âme de Mohamed dans Sa Main, deux êtres qui s'aiment ne peuvent connaître une désunion qu'après que l'un d'eux ait commis un péché. »**

(Tradition orale recueillie par Ahmed, d'après Amr, et sa source est considérée comme bonne)

Personnellement, je crois que la différence entre un croyant et un non croyant ne réside pas essentiellement dans la pratique ou non de la prière. La prière constitue une forme d'adoration et un devoir qui doit être accompli. C'est ainsi que le croyant doit jeûner, prier, accomplir le pèlerinage, et s'acquitter de l'aumône légale, mais je perçois également une différence de taille entre un croyant et un non croyant dès le départ, dans les perceptions, dans les comportements, dans les principes et dans les positions de principe.

Quelles sont donc les caractéristiques d'un mariage musulman ? La première caractéristique consiste en l'application de la doctrine divine dans toute union. C'est ainsi que j'ai appris qu'en Malaisie, pour faire face à un phénomène de mariages ratés, les autorités ont institué deux écoles ; l'une chargée d'apprendre au futur époux les droits de l'épouse et les comportements requis dans la vie conjugale, l'autre ayant pour mission d'apprendre à la future épouse les droits de l'époux ainsi que les comportements requis dans la vie conjugale. Le stage dure six mois à l'issue desquels les deux futurs époux subissent une sorte d'examen. S'ils y réussissent, ils sont aptes au mariage et sont autorisés à se marier. En dehors de ce stage, leur mariage est impossible. La généralisation de cette pratique a eu pour effet de réduire considérablement les cas de divorce au sein de la communauté.

Il m'est arrivé de demander une fois au premier juge de Damas qui assistait à un de mes exposés quel était le pourcentage de divorce en Syrie. Il me répondit que le pourcentage était de quinze pour mille il y a de cela quelques années, puis il a évolué pour être de quinze pour cent, et qu'aujourd'hui il est de cinquante pour cent, autrement dit, sur cent mariages consommés, cinquante se terminent par un divorce, tout simplement parce que plus les antennes paraboliques se multiplient sur les toits, et plus les assiettes disposées sur la table diminuent ; et plus la chair des femmes (la débauche) devient abordable, plus la viande ovine devient couteuse ; et plus la pudeur diminue, moins il y a d'eau de pluie. C'est un pourcentage d'autant plus grave que celui du célibat est de l'ordre de cinquante pour cent. Cinquante pour cent des femmes de ce pays sont condamnées au célibat ; ce n'est plus simplement un grand problème, c'est une tragédie.

**Chaque mariage qui contrevient à la doctrine divine débouche fatalement sur la rupture:**

C'est l'issue fatale chaque fois que la doctrine divine en est exclue, car Dieu Tout Puissant dit:

**« Et nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé. »**

(Coran, sourate 35, le Créateur, extrait du verset 14)

Si la doctrine divine est absente de l'union du mariage, le résultat est fatalement la rupture.

Nous possédons en Syrie un hôtel cinq étoiles des plus luxueux qui a réalisé des bénéfiques faramineux issus des célébrations de mariages. Le propriétaire voulut honorer les contractants et les invita à une soirée de commémoration. Il voulut connaître le nombre de clients qui y ont célébré un mariage et sollicita pour cela les services financiers de l'établissement. On lui fit savoir que le nombre de clients pour les six mois passés s'élevait à seize célébrations de mariages. Il invita les seize clients à une soirée commémorative et eut la surprise d'apprendre que treize des seize mariages avaient abouti à des divorces avant la fin des six mois.

**Satan se charge de désunir ceux qui fondent leur union sur la désobéissance à Dieu:**

Une première réalité nous apprend que ceux qui bâtissent leur union sur le terrain de la désobéissance à Dieu facilitent l'œuvre de satan qui consiste à procéder à la rupture entre les époux, et ce, même si toutes les conditions sont réunies pour la réussite du mariage. Si au contraire une union est fondée sur l'obéissance à Dieu, même en l'absence de la plupart des conditions de sa réussite, dans Sa Grandeur infinie, Dieu Tout Puissant Se charge de réaliser les conditions du succès entre les époux. Il ne faut pas oublier la tradition qui dit:



**« Par Celui qui détient l'âme de Mohamed dans Sa Main, deux êtres qui s'aiment ne peuvent connaître une désunion qu'après que l'un d'eux ait commis un péché. »**

(Tradition orale recueillie par Ahmed, d'après Amr, et sa source est considérée comme bonne)

Il faut dire que je n'ai jamais assisté à un acte de mariage sans entendre celui qui rédige l'acte déclarer que l'union est prononcée selon les préceptes du Livre de Dieu et de la tradition de Son prophète. Les questions à poser sont: « Est-ce que l'époux a effectivement lu dans le Livre de Dieu les dispositions relatives au mariage ? Est-ce que la future mariée y a pris connaissance des droits du mari ? C'est en fait un défaut de connaissance. La raison évidente qui a voué les gens de l'enfer à l'enfer est un défaut de connaissance. La preuve est en ce verset:

**« Et ils dirent: 'si seulement nous avions écouté ou raisonné, nous ne serions pas parmi les gens de la fournaise.' »**

(Coran, sourate 67, la royauté, verset 10)

C'est la raison pour laquelle on affirme que 'si quelqu'un veut profiter de ce monde, il doit rechercher le savoir ; et s'il veut gagner l'au-delà, il doit rechercher le savoir ; et s'il les veut tous les deux, il doit encore chercher le savoir.' Or la science ne donnera à quelqu'un que s'il s'y consacre entièrement ; que s'il ne s'y consacre que partiellement, elle ne lui donnera rien ; qu'il sera savant tant qu'il courra après la science ; et si jamais il considère qu'il est devenu savant, c'est qu'il est en fait un ignorant. La sagesse de celui qui court après le savoir réside dans le fait qu'il préfère la vie de l'au-delà à la vie d'ici-bas: il les gagne toutes les deux. Par contre, l'ignorant préfère la vie d'ici-bas à la vie de l'au-delà: il les perd toutes les deux.

**La connaissance du Livre de Dieu constitue la base de toute relation conjugale:**

Il est impératif de prendre connaissance du contenu du Livre de Dieu Tout Puissant. Par ce Dieu Unique en dehors de Qui il n'y a aucune autre divinité ! Si ce Livre ne contenait qu'un seul verset, il suffirait (en ce qui concerne les droits et les devoirs mutuels des conjoints).

**« ... Elles ont des droits équivalents à leurs obligations conformément à la bienséance. Mais les hommes ont cependant une prédominance sur elles... »**

(Coran, sourate 2, la génisse, extrait du verset 228)

Il est des hommes qui font d'énormes scandales si leur épouse venait à prononcer un seul mot sur leur mère, mais qui ne se gênent pourtant pas de railler sur leur belle-mère. C'est ainsi que ce verset visant les femmes comporte une signification très large et très profonde:

**« ... Elles ont des droits équivalents à leurs obligations conformément à la bienséance. Mais les hommes ont cependant une prédominance sur elles... »**

(Coran, sourate 2, la génisse, extrait du verset 228)

On peut faire le parallèle en prenant comme exemple le pilotage d'un avion qui nécessite un commandant de bord et un pilote. Bien que le pilote soit un personnage compétent et à l'expérience accomplie, en cas de problèmes, le dernier mot revient au commandant de bord qui dispose, seul, du pouvoir de décision. Il en est de même des femmes vis-à-vis des hommes.

**« ... Elles ont des droits équivalents à leurs obligations conformément à la bienséance. Mais les hommes ont cependant une prédominance sur elles... »**

(Coran, sourate 2, la génisse, extrait du verset 228)

Si les époux et les épouses comprenaient la portée de ce verset, il n'y aurait aucune brouille conjugale. Il faut comprendre et surtout accepter que comme le mari possède une dignité et y tient, la femme possède une dignité et y tient autant que le mari. De même, comme le mari ressent des penchants et une préférence pour les siens, la femme ressent des penchants et une préférence pour les siens. De même encore, comme le mari se sent fier des siens, la femme se sent tout aussi fière des siens. Et tout comme le mari préfère voir sa femme au sommet de l'élégance, elle préfère également voir son époux au sommet de l'élégance.

**« ... Elles ont des droits équivalents à leurs obligations conformément à la bienséance. Mais les hommes ont cependant une prédominance sur elles... »**

(Coran, sourate 2, la génisse, extrait du verset 228).

**La chose capitale dans un mariage musulman est que Dieu est entre les époux:**

Il y a autre chose dans le verset suivant:

**« ... Et comportez-vous convenablement avec elles... »**

(Coran, sourate 4, les femmes, extrait du verset 19).

Quelques exégètes ont dit que ce comportement convenable ne signifie pas seulement s'abstenir de porter préjudice à sa femme, mais également de supporter un préjudice de sa part. Ainsi doit être la patience et l'endurance, car la chose cruciale dans un mariage musulman est que Dieu Tout Puissant veille sur toutes les relations conjugales du couple. Chaque partie doit craindre Dieu et se garder de porter atteinte à l'autre partie, et chaque partie doit se rapprocher de son Créateur en veillant au bien-être de l'autre partie tout en cherchant à la servir en toutes occasions. C'est une union qui est destinée à perdurer, la preuve en est dans ces versets:

**« Et parmi Ses signes, la création des cieux et de la terre... »**

(Coran, sourate 30, les romains, extrait du verset 22)

Les cieux et la terre sont un concept coranique qui désigne la création, toute la création à l'exception de Dieu Tout Puissant.

**« Et parmi Ses signes, la nuit, le jour, le soleil et la lune... »**

(Coran, sourate, Les versets détaillés, extrait du verset 37)

**« Et parmi Ses signes, Il a créé de vous, pour vous, des épouses... »**

(Coran, sourate 30, les romains, extrait du verset 21)

La femme a été créée de l'homme lui-même ; elle pense comme il pense ; elle aime comme il aime ; elle déteste comme il déteste ; elle se montre fière comme il se montre fier ; elle se plaint comme il se plaint ; elle se sent humiliée tout comme il se sent humilié. Elle est une partie de l'homme, et si ce dernier se sent quelque peu supérieur d'un degré, c'est le début de la forme de discrimination qu'on appelle communément sexisme.

**L'être humain a une condition humaine , sinon il fait preuve de discrimination:**

M'exprimant un jour à la télévision, j'ai déclaré que l'homme qui considère que ce qui lui échoit ne peut échoir à son épouse est un sexiste, et inversement, la femme qui pense que ce qui lui échoit ne peut échoir à son époux est une sexiste ; et le père qui n'accepte pas de voir sa fille mariée traitée de la même façon que lui-même traite sa bru est coupable de discrimination. Tout comme cette belle jeune femme qui est belle-fille dans une famille possède une famille propre à elle, si son beau-père n'accepte pas de voir traiter sa propre fille de la même manière qu'il traite lui-même l'épouse de son fils, il est également coupable de discrimination. C'est ainsi qu'en définitive, personnellement, je considère que dans sa condition humaine, un individu ne peut être que d'essence divine ou porté à la discrimination, car le simple fait pour un homme de penser jouir d'une particularité par rapport à une femme et vice versa, fait de lui (ou d'elle) un (une) sexiste, ce qui va dans le sens du verset:

**« ... Elles ont des droits équivalents à leurs obligations conformément à la bienséance. Mais les hommes ont cependant une prédominance sur elles... »**

(Coran, sourate 2, la génisse, extrait du verset 228)

## **Le fait de ne pas expulser la femme de la demeure de son époux:**



Le fait de ne pas expulser la femme de la demeure de son époux découle d'un commandement de Dieu Tout Puissant qui dit:

**« Ne les chassez pas de leurs demeures... »**

(Coran, sourate 65, le divorce, extrait du premier verset)

Il s'agit ici d'un commandement divin. Il faut bien réfléchir au sens de ce verset, car le fait pour un homme de chasser son épouse de sa demeure à la suite d'une brouille, le problème devient une affaire d'état, alimentée extra muros par une tante maternelle, une tante paternelle, une sœur de l'épouse expulsée qui allume le feu par des remarques du genre: « tu ne lui conviens pas ! » « Il ne te mérite pas ! », chacune nourrissant une rancune envers le mari et prompte à envenimer les choses. Une femme quitte la demeure conjugale pour un petit différend entre elle et son mari ; ce simple fait conduit fatalement à un divorce alors que si elle était restée chez elle, le plus grand problème se termine par une réconciliation. Considérons le noble verset:

**« ... Sortir de leurs demeures, et qu'elles n'en sortent pas... »**

(Coran, sourate 65, le divorce, extrait du premier verset)

C'est une injonction qui constitue un des jalons de la doctrine divine puisée dans le noble coran.

## **L'autorité de l'homme:**

L'autorité de l'homme sur la femme doit découler du savoir et des dépenses.

**« Les hommes ont autorité sur les femmes... »**

(Coran, sourate 4, les femmes, extrait du verset 34)

Quand est-ce que l'homme pourra être un vrai chef ? Seulement s'il est doué de savoir, comme le spécifie l'extrait suivant:

**« ... En raison des faveurs que Dieu accorde à ceux-là sur celles-ci... »**

(Coran, sourate 4, les femmes, extrait du verset 34)

Il s'agit de savoir et de dépenses, comme le précise la suite du verset:

**« ... Et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens... »**

(Coran, sourate 4, les femmes, extrait du verset 34)

C'est ainsi que dans sa prééminence, l'homme se rapproche de son Créateur, se montre plus proche du savoir, plus proche de la magnanimité, et assure ainsi la conduite du bateau de l'existence. Par contre, s'il se révèle tout à fait le contraire de ce qui est attendu de lui et que son épouse prend l'ascendant sur lui grâce à sa moralité ou à son savoir à elle, la prééminence lui échappe. Cette prééminence reste son attribut dans la théorie, mais dans la pratique elle ne lui incombe plus.

**Chaque être humain doit adorer son Seigneur en ce qu'il lui a attribué:**

Sur la question des femmes, il y a un point très important se rapportant au prophète, paix et bénédictions sur lui. Considérons ce qu'il en dit:

**« Honorez les femmes ! Par Dieu, ne les honore que le noble et ne les insulte que le méprisable. Elles vainquent le noble et ne les vainc que le méprisable ; et je préfère être un noble vaincu qu'un vainqueur méprisable. »**

(Tiré des traditions du prophète, paix et bénédictions sur lui)

M'adressant à mon tour à la femme en général, je dis:

**« Apprenez, madame, et apprenez le à vos semblables, que l'amélioration de votre apparence pour votre mari équivaut au combat dans le sentier de Dieu. »**

Le combat dans le sentier de Dieu étant le summum des mérites de l'islam et l'adoration la plus méritoire, le simple fait pour une femme de servir son mari et de s'occuper de lui et de ses enfants, équivaut au plus haut degré d'adoration de Dieu Tout Puissant.



Je le répète très souvent: il existe une adoration propre au métier. Il faut d'abord poser la question: « qui est l'individu et qu'elle est son activité ? » S'il s'agit d'un homme riche, son adoration primaire est la dépense de son argent en faveur du pauvre et du faible. S'il s'agit d'un savant, son adoration primaire consiste à enseigner son savoir et à donner de sa science. Quant à la femme, son adoration primaire consiste à s'occuper de son mari et de ses enfants.

Je donne toujours l'exemple suivant que vous avez peut-être entendu de ma bouche. Il s'agit d'une femme qui aime beaucoup son Créateur. Elle se réveille à quatre heures du matin et s'adonne à la prière nocturne. Son cœur s'émeut dans la prière, elle verse des larmes et se perd dans l'adoration de son Seigneur. A six heures du matin, elle est fatiguée. Elle a cinq enfants. Elle dit à ses enfants de se débrouiller tout seuls et s'en va se recoucher. Le petit déjeuner n'est pas prêt ; il fait frisquet dans la maison ; quelques uns n'ont pas terminé leurs devoirs ; l'aspect extérieur de quelques autres n'est pas bien, d'autres ont besoin que leurs habits soient reprisés ; ils s'en vont quand même à l'école. Le premier reçoit une remarque pour ses devoirs non faits, le deuxième se fait tancer pour son aspect, le troisième est grondé pour avoir taché son manuel scolaire... Tous subissent des remontrances alors que leur mère a effectué des prières nocturnes, s'est émue dans sa prière, y a versé des larmes... Je vous le dis: si cette femme s'était réveillée une demi heure avant le lever du soleil, avait réchauffé la maison, avait préparé le petit déjeuner, puis préparé les affaires de ses enfants, contrôlé leurs devoirs et leur aspect, jeté un coup d'œil à leurs vêtements avant de les laisser sortir, je vous certifie que si elle s'était comportée de la sorte, c'aurait été un million de fois plus méritoire que si elle s'était contentée de prier pour aller se recoucher et abandonner ainsi ses enfants à leur sort ; Pourquoi ? Parce qu'elle a adoré son Seigneur conformément à la mission dont elle était investie, mission d'une mère vis-à-vis de ses enfants, mission d'une épouse vis-à-vis de son mari ; c'est ce que j'appelle l'adoration par rapport à ce qu'on est. Du moment que cette femme est une mère ou une épouse, son adoration primaire consiste à s'occuper de ses enfants et de son mari.

## **L'obéissance à Dieu transforme le foyer en une annexe du paradis:**

Il est vrai que le discours sur les conflits conjugaux est sans fin, mais il se résume au contenu de la tradition que nous avons déjà abordée ci-dessus:

**« Par Celui qui détient l'âme de Mohamed dans Sa Main, deux êtres qui s'aiment ne peuvent connaître une désunion qu'après que l'un d'eux ait commis un péché. »**

(Tradition orale recueillie par Ahmed, d'après Amr, et sa source est considérée comme bonne)

Et au verset suivant que nous avons également évoqué:

**« ... Elles ont des droits équivalents à leurs obligations conformément à la bienséance. Mais les hommes ont cependant une prédominance sur elles... »**

(Coran, sourate 2, la génisse, extrait du verset 228)

Au verset qui dit:

**« ... Et comportez-vous convenablement avec elles... »**

(Coran, sourate 4, les femmes, extrait du verset 19)

Au verset qui dit:

**« Les hommes ont autorité sur les femmes... »**

(Coran, sourate 4, les femmes, extrait du verset 34)

Ainsi qu'à l'extrait qui dit:

**« ... Sortir de leurs demeures, et qu'elles n'en sortent pas... »**

(Coran, sourate 65, le divorce, extrait du premier verset)

Parlons honnêtement ! Si le foyer recèle une chaleur humaine, de l'amour, du calme et une entente entre les époux, il devient une annexe du paradis, même si sa superficie ne dépasse pas quarante cinq mètres carrés, même s'il est exposé au nord et où la nourriture est plutôt maigre avec un revenu familial des plus modestes. L'amour qui y règne remplace tous les autres déficits. Il se peut également qu'un foyer valant la bagatelle de quatre vingt millions symbolise moult aspects de l'enfer. Je me rappelle avoir été reçu dans une demeure en Syrie, située dans la dixième avenue à Qassioun ; une des plus modestes ; son parterre n'était même pas dallé. Dans cette demeure, du fait de l'obéissance au Seigneur qui y régnait, j'avais l'impression d'évoluer au paradis. Comme disent les vers du poème:

**Obéis à Notre commandement ; Nous ôterons pour toi Notre voile  
Nous attribuons certes la satisfaction à celui qui Nous aime.**



Deux époux qui s'entendent et obéissent à leur Seigneur ne peuvent habiter qu'une demeure pareille à l'annexe du paradis. Dieu accorde la santé, l'intelligence, la fortune, et la beauté à une multitude de ses créatures humaines, mais Il accorde la quiétude à Ses croyants sincères.

## **Les causes des problèmes conjugaux:**

### **1. L'ignorance des droits et des devoirs conjugaux:**

Les personnes qui m'ont invité m'ont tracé un plan pour mon exposé, et je suis en train d'en traiter les points l'un après l'autre.

Premièrement, l'ignorance des droits et des devoirs doctrinaux.

Il s'agit bien d'une crise dont l'origine est l'ignorance. En fait, l'épouse ne connaît pas les droits de l'époux, et ce dernier ne connaît pas les droits de son épouse. Par conséquent, elle ne peut bien gérer sa relation avec son époux comme il ne peut faire de même avec son épouse. Pour cela, je vous invite à bien réfléchir sur le verset suivant:

**« ... En vérité, la prière préserve de la turpitude et du blâmable. Le rappel de Dieu est certes, ce qu'il y a de plus grand... »**

(Coran, sourate 29, l'araignée, extrait du verset 45)

Autrement dit, ce qu'il y a de plus grand dans la prière est le rappel de Dieu. Il existe pourtant une autre signification: pour un individu en prière, le rappel de Dieu est plus grand que son évocation de Dieu. Lorsque l'individu L'évoque, il accomplit le devoir de servitude envers Dieu ; par contre, si Lui évoque l'individu, Il lui accorde la sagesse. Grâce à cette sagesse, il connaît le bonheur aux côtés d'une épouse de bas niveau alors que sans sagesse, il vit le calvaire aux côtés d'une épouse de premier rang. Quant à l'épouse, avec de la sagesse elle peut connaître le grand bonheur aux côtés d'un mari de bas niveau alors que sans sagesse, elle peut vivre l'enfer aux côtés d'un mari de premier rang. Rappelons-nous le verset qui énonce:

**« ... Et celui qui a reçu la sagesse, vraiment a reçu un bien immense... »**

(Coran, sourate 2, la génisse, extrait du verset 269)

## **La maîtrise de la relation avec le Créateur fournit à l'individu la sagesse:**

Le meilleur don que puisse faire le Créateur Tout Puissant à l'individu est la sagesse. Le bénéfice de la sagesse peut non seulement permettre à un individu de se faire des amis, mais il peut faire en sorte que des ennemis deviennent des amis. La sagesse permet également de tirer profit d'un revenu modeste alors que l'absence de sagesse peut être la cause de perte de grandes fortunes. C'est même un don plus précieux que la prière. Dieu Tout Puissant nous a commandé d'effectuer la prière. Est-il concevable qu'un Dieu Tout Puissant, Auteur d'un univers contenant des milliards de milliards de

galaxies, commande à sa créature humaine d'effectuer la prière, de se prosterner, de s'agenouiller devant Lui, d'opérer des gestes creux dénués de sens, des mouvements et des postures commençant par le Nom de Dieu et se terminant par le salut... ? La prière est bien plus que cela: c'est une relation, un contact établi avec le Créateur. Si ce contact est établi fermement, le Créateur accorde à celui qui l'établit avec Lui la sagesse qui est un des fruits de la prière ; Il lui accorde la sécurité et la satisfaction. Etre satisfait de son épouse constitue vraiment un cadeau de Dieu. C'est dans ce sens que la doctrine musulmane apparaît comme un programme dont les différents points sont interdépendants ; s'il n'est pas appliqué intégralement, il est tout à fait impossible d'en cueillir les fruits.

## **2. L'intervention de la famille, des voisins et des amis:**

Que penser de l'intervention de la famille, des voisins et des amis ? Personnellement, je considère que le mari doué de sagesse et la femme douée de sagesse n'acceptent pas de divulguer les affaires familiales et les problèmes conjugaux.

Il existe une allusion coranique sur le sujet dans l'extrait suivant:

**« ... Eloignez-vous d'elles dans leurs lits... »**

(Coran, sourate 4, les femmes, extrait du verset 34)

Si le mari s'éloigne de son épouse dans une autre pièce, les enfants s'en rendront sûrement compte et se demanderont, étonnés: « aujourd'hui, papa a passé la nuit dans le salon... » C'est comme si Dieu Tout Puissant avait voulu que si le mari s'éloigne de sa femme, il le fasse discrètement dans l'intimité de la chambre à coucher du couple. Il est impératif que les enfants soient tenus à l'écart de ces problèmes conjugaux, car plus le cercle de ces problèmes est restreint, meilleures seront les chances de règlement. Si jamais la famille au sens large à travers la tante maternelle, la tante paternelle, ainsi que les voisins et les enfants interviennent dans les problèmes conjugaux, les choses s'enveniment, et c'est la raison pour laquelle Dieu Tout Puissant a prévu une issue dans un cadre très restreint en disant:

**« ... Eloignez-vous d'elles dans leurs lits... »**

(Coran, sourate 4, les femmes, extrait du verset 34)

Ceci, afin que personne en dehors du couple ne puisse se rendre compte de l'existence de problèmes conjugaux. Si maintenant Dieu Tout Puissant Lui-Même n'accepte pas que le secret partagé par le couple de croyants soit divulgué dans l'entourage immédiat des enfants, c'est pour maintenir ce secret strictement intra muros et qu'il ne parvienne pas à l'environnement familial au sens large du terme.

## **Il est stupide (criminel) d'œuvrer pour la séparation des époux:**

Il est de la plus grande stupidité pour une femme de divulguer dans l'entourage des siens tout ce qui se passe entre elle et son mari et de recueillir des instructions. Pour

l'anecdote: « comment va ton beau-père ? Est-ce qu'il est décédé ? - Non ! Par Dieu ! Il est toujours vivant et pourvu de sa subsistance ! – Et ta belle-mère ? – Une vipère rampante ! (peut se comprendre également) – Elle est toujours vivante et toujours aussi affairée ! »

Personnellement, je médite les paroles du prophète, paix et bénédictions sur lui, sur le sujet lorsqu'on lui demanda:

**« 'Quel est l'homme le plus en droit sur la femme ?' Il répondit: « Son mari !' On lui demanda: 'Quelle est la femme la plus en droit sur un homme ?' Il répondit: 'Sa mère !' »**

(Tradition orale tirée du Jami' Assaghir, d'après Aïcha, d'une source jugée faible)

Cette orientation du prophète, paix et bénédictions sur lui, signifie que la femme la plus sacrée pour un homme est sa mère, et l'homme le plus sacré dans la vie d'une femme est son époux. C'est pour cela que l'époux bénéficie de droits. Lorsqu'on permet à la grande famille, aux voisins et aux amis d'intervenir dans les affaires du couple, les choses sont le plus souvent appelées à s'envenimer par ce recours à l'arbitrage extérieur. On peut être en présence d'un cas dans lequel l'épouse aime son mari ; le couple vit dans un logement modeste, l'homme dispose d'un bas revenu, mais jouit d'une excellente moralité, d'une piété sans faille ; les deux paraissent comblés. Imaginons que le frère de l'épouse se présente dans une occasion de fête et demande à sa sœur: « Qu'est ce que ton mari t'a offert pour la fête ? » Elle répond: « Par Dieu ! Il ne m'a rien offert ! » - Est-ce possible !? s'écrie le frère, outré. Considérons ces paroles du prophète, paix et bénédictions sur lui:

**« L'individu peut préférer une parole à la légère qui le précipite pour soixante dix ans dans le feu de l'enfer ! »**

(Tradition orale recueillie par Boukhari, d'après Abou-Houraïra)

Du moment que la relation conjugale est excellente, que l'épouse se montre satisfaite de son mari, et lui de même, qu'ils vivent l'amour et l'harmonie, pourquoi vouloir créer la discorde entre eux ? Le prophète, paix et bénédictions sur lui, a dit sur le sujet:

**« Celui qui divise n'est pas des nôtres. »**

(Tiré des traditions)

Il faut savoir qu'une simple parole peut créer la division et la discorde dans le couple. Il arrive qu'à l'occasion d'événements divers, un proche s'enquiert auprès de l'épouse: « Qu'est-ce qu'il t'a offert ? » Ce qui embarrasse la pauvre femme. J'affirme que lorsqu'il est amené à rendre visite à sa sœur mariée, le bon croyant doit beaucoup louer les mérites de son beau-frère, s'extasier sur l'effet qu'il a sur l'entourage, sur les bonnes qualités qu'il montre, et déclarer: « Ca c'est un bon mari ! Tu as intérêt à le préserver ; tu devrais être fière de lui. » Ce faisant, lorsque l'époux rentre chez lui, il

est agréablement surpris de voir que son épouse l'attend avec un empressement qu'il n'a pas l'habitude de remarquer, qu'elle l'accueille chaleureusement... Toutes ces marques d'intérêt inspirées par le frère de l'épouse ont eu pour effet d'élever la considération de l'époux aux yeux de son épouse. Il y a une expression assez sévère que je n'aime pas trop utiliser: « Coupé de son Créateur, l'être humain est inspiré de déshumanisation ; lié à son Seigneur, il est inspiré de sagesse ! »

### **3. Le conflit permanent entre la femme et sa belle-famille:**

Je m'adresse souvent en ces termes aux gens: « Tu as un père qui t'a engendré. Tu es le fils de qui ? D'untel ! Tout comme tu as un père qui t'a octroyé une épouse, c'est ton beau-père qui l'a engendrée et a souffert pour l'élever jusqu'à l'âge qui t'a amené à l'épouser. Ce père a veillé à préserver la santé de sa fille, lui a permis d'étudier jusqu'à l'obtention de diplômes élevés, a veillé à lui assurer tout ce dont elle avait besoin, et te l'a offerte enfin comme cadeau ; il devrait être un père pour toi. Personnellement, je ne vois pas plus ingrat que celui qui bénéficie d'une faveur et y répond par le mal. Si le père est le géniteur d'un individu, le beau-père doit être considéré comme un père pour cet individu, et ce, pour la simple raison qu'il a confié sa fille à sa garde. L'individu peut également avoir un père spirituel qui lui fait découvrir Dieu. L'époux digne de ce nom est bien celui qui respecte sa femme par respect pour son beau-père comme il le fait avec son propre père. De même, l'épouse digne de ce nom, de par sa piété, est tenue de respecter son beau-père et de le considérer comme son propre père, pour la simple raison que si elle a un père qui l'a engendrée, elle en a un autre qui l'a unie à son fils et l'a accueillie comme membre de sa famille ; elle peut également avoir un père spirituel qui lui fait connaître Dieu.

### **La maternité est la plus forte des motivations chez l'être humain:**



Tout le monde est d'accord que les enfants remplissent de joie un foyer. Il arrive qu'un individu ait une femme qui lui a donné huit enfants. Il manifeste le désir d'épouser une autre femme, à la condition de ne pas avoir d'enfants avec elle. Il s'agit ici de volonté de privation, car chaque épouse est en droit d'attendre des enfants de son union. La psychologie nous a appris que la plus grande motivation chez l'être humain est bien la

maternité. Pour une épouse, c'est un besoin vital d'avoir un enfant et de l'entendre l'appeler « maman ! » Je me rappelle une jeune femme qui m'a ému au point de me faire verser des larmes lorsqu'elle me dit: « Si vous avez un fils, je voudrais qu'il m'épouse pour un mois seulement ; juste pour avoir un enfant et l'entendre m'appeler: 'Maman' ! » Son vœu n'était pas de passer toute une vie avec un mari, c'était juste pour avoir un enfant et l'entendre l'appeler 'Maman' !

Il y a vraiment problème lorsqu'un individu a la possibilité de marier deux jeunes gens et qu'il s'abstient de le faire. Il s'agit là d'une faute lourde. Par Dieu en dehors de Qui il n'y a pas d'autre divinité ! Il n'y a pas de chose qui libère l'esprit comme le mariage. Il y a un adage inspiré par satan qui dit: « Mieux vaut suivre un cortège funèbre qu'un cortège nuptial. » alors que notre prophète, paix et bénédictions sur lui, a dit:

**« La meilleure intercession est celle d'intercéder entre deux personnes en vue du mariage. »**

(Tiré des traditions du prophète, paix et bénédictions sur lui)

Une autre tradition souligne:

**« Celui qui suit (participe) à l'union entre un homme et une femme, bénéficie pour chaque pas qu'il a fait et pour chaque parole qu'il a prononcée, de l'équivalent d'une adoration d'une année au cours de laquelle il a accompli ses prières nocturnes et jeûné son nombre de jours. »**

(Tiré des traditions du prophète, paix et bénédictions sur lui)

Chaque musulman devrait ainsi œuvrer pour l'union d'un jeune musulman avec une jeune musulmane parmi ses proches. Quelqu'un qui est marié et qui a dépassé le problème du mariage devrait penser à ceux qui font encore face à ce problème. Pourquoi le musulman ne participe-t-il pas à soulever le fardeau pesant sur les épaules des autres musulmans ? Je voudrais bien amener chaque musulman à faire le serment de concourir à unir un jeune musulman à une jeune musulmane, et ce, pour la simple raison qu'il existe une tradition orale du prophète, très lourde de sens, que je me dois d'évoquer dans un contexte où nous créons des obstacles au mariage en augmentant considérablement les montants des dots, en exigeant des appartements en ville avec des façades luxueuses et des entrées imposantes, sans compter d'autres critères hors de portée des bourses moyennes. Cette société, dite de velours, moi je l'appelle société des gros sacs. Le prophète, paix et bénédictions sur lui dit:

**« Celui qui se présente à vous avec des signes religieux et une moralité qui vous satisfont, mariez-le ; et si vous ne le faites pas... »**

On veut annuler la relation entre le mâle et la femelle... Impossible ! Elle aura lieu alors dans le péché, parce qu'à chaque fois que le chemin du mariage est réduit et connaît l'étroitesse, les lieux de débauches fleurissent. Le problème est clair comme de l'eau de roche: soit on favorise les unions dans le cadre du mariage, soit on ouvre

toutes grandes les portes de la débauche et de la prostitution ; soit on opte pour le licite, soit on opte pour l'illicite ; ce sont les paroles du prophète, paix et bénédictions sur lui à travers ce qui suit:

**« Celui qui se présente à vous avec des signes religieux et une moralité qui vous satisfont, mariez-le ! »**

Nous n'avons pas appliqué cette instruction. Au contraire, nous avons érigé des obstacles. Et la tradition précise:

**« 'Si vous ne le faites pas, la tentation et la turpitude prennent place et sela tentation et la turpitude prennent place et se généralisent sur terre...' On demanda: 'O, envoyé de Dieu, même s'il présente un défaut ?' Il répondit en le répétant à trois reprises: 'Celui qui se présente à vous avec des signes religieux et une moralité qui vous satisfont, mariez-le !' »**

(Tiré des traditions orales de Attirmidhi, d'après Ibn-Hatim-Al-Mouzani)

Par Dieu, il existe des villes que je n'ose pas nommer, dans lesquelles il y a soixante dix mille maisons de tolérance ; je dis bien des villes dans lesquelles opèrent soixante dix mille maisons de tolérance. Heureusement que quelque part chez nous en Syrie, des notables ont pris le problème en mains et ont décidé, pour faciliter les unions dans le cadre du mariage, de simplifier la dot au maximum pour la fixer à une bague alliance et une montre, et ont fixé le domicile conjugal à une pièce chez les parents du jeune marié. Il devient indispensable de faciliter au maximum la voie au mariage, autrement, c'est la débauche qui prend le relais: c'est le développement du mariage coutumier (interdit par la religion).

Je répète que la procréation d'enfants constitue un droit de l'épouse. Le domaine de l'exégèse prévoit un chapitre sur 'l'isolation', fait de l'époux de ne pas aller au terme de l'insémination dans les rapports avec le conjoint, appelé al'azl. Le 'azl, ou volonté de ne pas engendrer d'enfants n'est possible qu'avec l'accord de l'épouse, car engendrer des enfants constitue un de ses droits inaliénables.

#### 4. Le long déplacement d'ordre professionnel du mari:



Il existe de longs déplacements d'ordre professionnel pour les hommes mariés. Je possède des conclusions d'une étude sur le phénomène d'adultère dont la cause principale est ce genre de longs déplacements d'ordre professionnel. Il n'est pas à démontrer que l'homme marié a besoin de son épouse, et que celle-ci à besoin de son époux. Si des circonstances professionnelles font qu'il y a longue séparation, il existe des femmes très conservatrices qui subissent ainsi une certaine privation. Dans certains pays à forte offre d'emplois, ne sont acceptés sur le marché de l'emploi que les travailleurs sans leurs épouses alors que dans d'autres pays mécréants, la législation du travail préconise le regroupement familial. Est-il concevable que ceux qui ne connaissent ni Dieu ni Son prophète favorisent le regroupement familial alors que ceux qui se réclament de la doctrine de Dieu et de Son prophète interdisent à l'épouse d'accompagner son mari ? Il s'agit là d'un problème crucial. C'est pour cette raison que la tradition énonce:

« Celui qui divise n'est pas des nôtres. »

#### 5. L'éducation des enfants et la différence de méthodes:

La différence de méthodes dans l'éducation des enfants, différence que connaissent les parents, trouve sa solution dans l'application de la doctrine divine. Considérons la tradition orale du prophète, paix et bénédictions sur lui, qui dit:

**« Apprenez-leur et ne les brusquez pas ; certes, celui qui enseigne est préférable à celui qui brusque. »**

(Tradition orale tirée du Jami' Assaghir, ayant une source considérée comme faible, d'après Abou-Houraïra)

**« Joue avec ton enfant une période de sept ans, éduque le une période de sept ans, surveille le une période de sept ans, puis laisse lui le champs libre. »**

(Tiré des traditions)



Cette tradition orale du prophète constitue le principe de base de l'éducation des enfants en islam, thème que j'ai développé dans une soixantaine d'enregistrements qui ont fait l'objet d'émissions radiodiffusées et télévisées des dizaines de fois. Je les offre comme cadeau sans droits d'auteur. Si on écoute ces exposés dans chaque foyer, si dans ce domaine on tient comptes des recommandations du prophète infallible, paix et bénédictions sur lui ; si on y apprend comment procéder à l'éducation des enfants en matière de morale, en matière de religion, en matière de foi, en matière de connaissances, en matière de psychologie, en matière de comportement dans la société, en matière de santé, en matière sexuelle, thèmes figurant dans les enregistrements que j'ai proposés ; si on apprend à parfaire l'éducation des enfants dans la manière de parler, d'observer, de remarquer, et si on leur apprend la motivation, les règles de la discipline, de la persuasion, comment devenir des exemples et des modèles à suivre, on y trouvera tous les moyens et tous les sujets concernant la prise en charge de l'éducation des enfants en tenant compte d'un arbitrage: celui de Dieu Tout Puissant, ceci pour éviter les conflits d'opinions quant à la manière de procéder à l'éducation de ces enfants, car en islam, il y a toujours un référent, et un seul.

Actuellement, à la mosquée Sa'd-Ibn-Mou'adh en Syrie, je donne des exposés sur l'éducation des enfants en islam. Ils sont évidemment enregistrés pour l'émission par satellite. Avant, je ne possédais que des enregistrements audio.

## **6. La paresse affichée par l'homme sans travail:**



Il existe des cas de paresse de la part de l'homme et de sa phobie du travail, de sa parcimonie, et du refus de faire des dépenses pour sa famille. Personnellement, je réproouve ce qu'on appelle la pauvreté due à la paresse. La pauvreté due au destin est acceptable, et la victime bénéficie de circonstances atténuantes. La pauvreté due aux dépenses fait de son auteur une personne louable. Rappelons-nous les paroles du prophète, paix et bénédictions sur lui, lorsqu'il s'est adressé à son compagnon qui venait de donner toute sa fortune à la cause de l'islam, disant:

**« Et qu'est-ce que tu as gardé pour toi, O Abou-Bakr ? » Le compagnon répondit: « J'ai gardé Dieu et Son prophète ! »**

Dans la pauvreté due à la paresse, celui qui a la phobie de l'effort et du travail en général se voit déconsidéré dans son foyer et par son entourage alors que celui qui gagne sa subsistance à la sueur de son front dans une activité licite et dépense pour les siens, voit croître sa considération chez lui ; ce qui lui permet de garder son influence sur son fils. Au contraire, s'il ne travaille pas et si à chaque fois qu'on lui demande de l'argent il répond qu'il n'en a pas, le fils se détache progressivement de l'emprise des parents et se lie plutôt avec le fils d'un riche. Pour garder l'unité et la cohésion de sa famille autour de lui, il est indispensable pour un homme de jouir d'un bon emploi et de travailler avec sérieux. C'est Dieu Tout Puissant qui est le pourvoyeur de la subsistance. Il existe d'ailleurs un verset pour qui, il est plus facile à Dieu de mettre fin à l'univers en entier que de ne pas le réaliser ; on y lit:

**« ...Et quiconque craint Dieu, Il lui donnera une issue favorable. »**

(Coran, sourate 65, le divorce, extrait du verset 2)

Le contenu de ce verset n'est conditionné ni par le temps ni par l'espace, ni par les circonstances, ni par les pressions, ni par l'embargo économique.

**« ...Et quiconque craint Dieu, Il lui donnera une issue favorable. Et Il lui accordera Ses dons par des moyens sur lesquels il ne comptait pas. »**

(Coran, sourate 65, le divorce, extrait des versets 2 et 3)

Je m'adresse ici spécialement aux jeunes, à ce jeune homme qui a besoin d'un emploi, d'un logement, et d'une femme. Je leur dis que Dieu existe et se rend compte de tout ce qui se passe dans Sa création. Je me rappelle un jeune homme qui m'a rendu visite un jour. Je lui ai présenté du thé et des gâteaux. Il prit une première bouchée du gâteau, et prononça les paroles suivantes: « Gloire à Celui qui nous a destiné cela et qui n'oublie personne de Ses faveurs. » Je connais ces paroles, et je connais cette invocation ; mais sur les lèvres de ce jeune homme, elles m'émurent au plus haut point. Je m'adresse à cette jeunesse et je dis: « toi, jeune homme, et toi, jeune fille ; Dieu n'oublie personne de Ses faveurs ; mais vous devez d'abord patienter et vous montrer endurant, car celui qui espère bénéficier d'une chose avant le terme prescrit, sera puni par sa privation.

### **L'échelle des valeurs dans le domicile familial:**

Il arrive que l'amour entre les conjoints subisse l'épreuve des coûts: c'est là une grande erreur. Personnellement, je considère qu'un croyant sincère côtoie une épouse trente ans durant sans qu'elle entende une seule parole déplacée de sa part, ni une parole obscène et ni une de travers. Dans la discipline qui s'inspire de la foi, il existe des limites à ne pas dépasser. Par contre, l'homme qui prend l'habitude de crier chez lui, c'est tout autre chose. Si on prend l'exemple de quelqu'un qui apprend à conduire un véhicule, comment subit-il l'examen de conduite ? On lui fait parcourir un chemin étroit en forme de 'S' jalonné d'obstacles. Il est connu que la chose la plus difficile en

matière de conduite est la marche arrière sur une piste courbe et étroite. Si le conducteur réussit dans cette épreuve, tout devient facile pour lui. Le prophète, paix et bénédictions sur lui, a fait connaître la mesure (le modèle, la manière) de se comporter chez soi. Si à l'extérieur, l'expression moderne 'business' prévaut et consiste à bien se présenter, à se parfumer, à bien se vêtir et à bien savoir s'excuser ; à se soucier de sa réputation s'il s'agit d'un commerçant, chez soi il n'existe aucun contrôle ; quel est le référent en matière de comportement ? Dans le foyer modèle, dans le foyer qui mérite le qualificatif de foyer, le prophète, paix et bénédictions sur lui, dit :

**« Le meilleur d'entre vous est le meilleur pour son épouse (sa famille) ; et je suis le meilleur avec mon épouse (ma famille). »**

(Tradition orale recueillie par Ibn-Maja, d'après Ibn-Abbes)

Aïcha, l'épouse de la meilleure des créations et le champion du droit, le questionnait de temps en temps :

**« Comment se porte ton amour pour moi ? » Il répondait :**  
**« Solide comme le lien d'une corde ! » Elle demandait de temps en temps :**  
**« Comment se porte le lien ? » Il répondait invariablement :**  
**« Tel quel ! Toujours aussi ferme ! »**

Bien entendu, il lui prêtait beaucoup attention.

Il arriva qu'une fois, Aïcha entretînt longuement Le prophète, paix et bénédictions sur lui, au sujet du couple Abou-Zar' et Oummou-Zar'. Elle lui parla du courage de cet homme, de sa noblesse, et de la réputation qu'il avait acquise comme mari exemplaire. Elle montra beaucoup de regrets lorsqu'elle lui apprit qu'en fin de compte, Abou-Zar' avait fini par répudier sa femme. L'envoyé de Dieu compatît avec elle et lui déclara :

« Je suis pour toi ce que fut Abou-Zar' pour sa femme, sauf que moi, je ne te répudie pas. »

Je souhaite que les maris s'abstiennent d'évoquer la seconde épouse (s'il y en a) et de vanter ses mérites devant la première. Ils doivent également s'abstenir de prononcer le mot 'divorce', car il n'existe pas de mot plus douloureux pour une femme que ces mots de 'seconde épouse' et de 'divorce' de la bouche du mari. Supposons qu'un homme ait une femme d'une très grande beauté, de beaucoup de mérites, d'une grande culture, de grand savoir, d'une grande intelligence, d'une excellente descendance et de noble souche. Cet homme éprouve le désir d'épouser une seconde femme. Que peut-il invoquer à sa première femme ? Que peut-il lui dire pour justifier une telle décision ? Il ne peut invoquer la beauté parce que sa femme est très belle. Il ne peut non plus arguer de la descendance, car sa femme est de noble souche. Il peut invoquer la culture, mais sa femme est très cultivée. Ne trouvant plus de prétextes, il lui vient une idée. Il rentre chez lui très peiné ; sa femme lui demande ce qui lui arrive. Il répond qu'il n'a rien et la laisse ainsi pendant un mois. Elle lui demande de lui dire ce qui ne va pas ; il lui répond enfin : « Le roi a donné une

instruction aux hommes et leur a ordonné de prendre une seconde épouse, sinon c'est la mort. » La femme répond sans hésiter: « Meurs donc comme un martyr. » Je me rappelle avoir été invité à dîner chez quelqu'un qui habitait une villa à deux étages. L'étage supérieur était réservé aux femmes, et l'inférieur aux hommes. La villa était pourvue de sonorisation qui parvenait à l'étage supérieur, mais je ne le savais pas. Quelqu'un me posa une question sur la polygamie. Je voulais m'exprimer lorsque mon hôte me fit signe en me désignant l'étage ; je ne comprenais toujours pas. Je répondis à la question, et quand on me mit enfin au courant de la situation, je compris que c'était mon dernier dîner chez cet homme.

Il est connu que celui qui n'a qu'une femme considère que la règle est d'en avoir une, et celui qui en a deux ou plusieurs considère que la règle est d'en avoir plusieurs. Le meilleur juge dans ce cas est l'individu lui-même. S'il considère que sa monogamie peut l'amener à rechercher une relation extraconjugale dans le péché, la polygamie s'avère être le meilleur remède ; s'il considère que la mère de ses enfants lui suffit, qu'il s'en accommode tout simplement. En fin de compte, la règle ne réside ni dans la monogamie, ni dans la polygamie ; elle réside dans la sagesse de l'individu qui s'inspire de la doctrine divine.

Ce sont là des points qui m'ont été soumis dans le cadre de ce thème. J'attends vos questions, et...

Gloire au Seigneur, Maître des mondes.

## **QUESTIONS/REPONSES**

### **1. Les avantages pour un jeune couple de vivre au sein d'une grande famille:**

Question: y a-t-il des avantages à ce qu'un jeune couple partage le logement de la grande famille tout en appliquant les règles doctrinales ? Le Docteur Tewfiq Al-Bouti a fait référence à certains avantages, mais d'autres disent qu'habiter avec une famille pour qui, les principes de bases doivent être les règles de la bienséance alors que la composante humaine de la société est disparate. Est-ce que cela se justifie ?

Réponse: Pour les médecins, il n'y a pas une maladie, il y a un malade.

Personnellement, je considère que chaque famille possède des particularités. Il y a des familles qui jouissent d'un très haut niveau de progrès, qui vivent dans la discipline, l'affection, l'amour... S'il s'agit de ce genre de famille, vivre parmi eux est préférable. S'il s'agit au contraire d'une famille d'accueil à problèmes dont la belle-fille ne s'éveille qu'à quatorze heures et paraît encore fatiguée (la pauvre), ce qui fait fuser les remarques du genre: « elle ne s'est pas encore réveillée, cette guenon !!! » le couple a intérêt à habiter seul. En bref, c'est selon la famille d'accueil.

Remarque:

Docteur Naboulsi: Je tiens à clarifier une chose. Mis à part aujourd'hui, je n'ai jamais donné de conférence pour laquelle l'assistance devait payer des droits d'entrée. Je viens juste de l'apprendre.

Le présentateur: Monsieur, les organisateurs ont juste voulu couvrir les frais relatifs aux mille huit cent CDs.

Docteur Naboulsi: Est-ce que j'en ai obtenu quelque chose de vous ?

Le présentateur: Non ! Dieu vous fasse rétribution ! De vos quatre conférences, nous avons mille huit cent CDs qui seront distribués gratuitement à l'assistance.

Docteur Naboulsi: La transparence chasse le démon ; Je me devais de clarifier les choses.

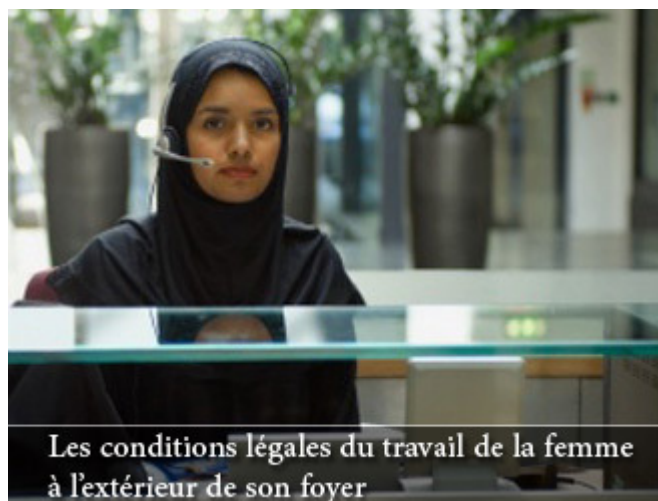
## **2. Sortir de chez elle pour une femme, aujourd'hui:**

Question: est-il possible d'appliquer le verset interdisant aux femmes de sortir de chez elles à notre époque ? On a l'impression qu'il y a mauvaise interprétation du verset.

Réponse: la contrainte qui dépasse les limites aboutit à l'évasion inacceptable. La femme peut sortir, mais elle doit le faire sans s'exhiber à la manière des femmes de la période préislamique. Lorsque vous autres femmes sortez, vous ne devez pas exhiber vos atours. Par contre, dans l'intimité du foyer, exhiber ses atours est un devoir pour les femmes, et un grand devoir.

## **3. Le travail de la femme hors du domicile:**

Question: quel est votre avis sur le travail de la femme hors de son domicile ?



Réponse: les préceptes doctrinaux ne l'interdisent pas. La femme est objet de convoitise parmi les hommes. Elle entend des paroles choquantes. Ils exposent devant elle des sujets embarrassants et dépassent souvent les limites en sa présence. Les jeunes hommes surtout aiment bien 's'amuser' en la présence d'une femme. S'il s'agit d'une activité professionnelle dans laquelle il y a mixité caractérisée par des mœurs dissolues et le laisser aller, ce travail est contre indiqué. Si au contraire c'est une activité professionnelle empreinte de sérieux et de discipline, elle n'est pas contre indiquée.

## **4. Le voile intégral et le voile simple:**

Question: un homme qui demande à sa femme, étudiante, de se voiler le visage, ce qui lui crée des problèmes à l'université. Que doit-elle faire ?

Réponse: Je dis qu'en islam, il y a une limite maximale et une limite minimale. Dans ce domaine, le voile intégral est plus complet, mais le voile simple est acceptable. Cependant, j'espère que les porteuses de voile intégral ne se mettront pas à critiquer les porteuses de voile simple, et vice-versa. Rappelons-nous l'épisode de Moussaïlima, le faux prophète, lorsqu'il s'est saisi de deux compagnons du prophète, paix et bénédictions sur lui. Il leur posa chacun à son tour la question: « témoignes-tu que je suis l'envoyé de Dieu ? » Le premier répondit: « je n'ai rien entendu ! » Moussaïlima lui trancha le cou. Le deuxième compagnon répondit: « Je témoigne que tu es l'envoyé de Dieu. » et eut la vie sauve. Quelle fut la réaction du prophète, paix et bénédictions sur lui, lorsqu'il apprit le fait ? Il déclara à ses compagnons: « Quant au premier, il a élevé en rang la religion de Dieu, et Dieu l'a élevé en rang ; pour le second, il a eu recours à une facilitation de la part de Dieu. » La grandeur de notre religion réside dans le fait qu'elle n'exige pas de l'individu ce qui est au dessus de ses moyens. Il y a bien des limites maximales et des limites minimales entre lesquelles l'individu peut évoluer à son aise. Concernant le voile, l'intégral est préférable, mais le simple est acceptable. Je souhaiterais voir une femme non voilée qui décide de mettre le voile simple. Nous nous devons de la féliciter pour cette décision et l'encourageons dans ce sens ; mais nous ne devons en aucun cas la critiquer, mais l'accepter telle quelle jusqu'à ce qu'elle parvienne à la pleine conviction. De même, nous ne devons en aucun cas critiquer une porteuse de voile intégral pour avoir choisi l'option la plus sûre.

## **5. Les conditions qui sont parfois exigées des jeunes filles demandées en mariage:**

Question: que pensez-vous des conditions posées parfois par la famille du jeune homme qui veut épouser une jeune femme ?

Réponse: si les conditions posées sont dans le cadre de la doctrine divine, elles sont acceptables.

Question: Je veux parler des mensurations: grande taille, petite taille...

Réponse: alors qu'il prenne une toise avec lui ! (rires dans la salle).

## **6. Regard sur les émissions télévisées et les films par satellites:**

Question: les émissions télévisées par satellites, les films, les chaînes religieuses. Un regard rapide et un conseil de votre part.

Réponse: personnellement, je considère que le petit écran est la chose la plus néfaste pour les musulmans. Rappelons-nous ce qu'a dit Dieu Tout Puissant à propos de l'alcool:

**« Ils t'interrogent sur le vin et les jeux de hasard. Dis: 'dans les deux il y a un grand péché et quelques avantages pour les gens...' »**

(Coran, sourate 2, la génisse, extrait du verset 219)

Le vin et l'alcool sur lesquels il y a un accord général qu'ils sont illicites, et pourtant Dieu dit qu'ils recèlent quelques avantages pour les gens. Les émissions télévisées par satellites recèlent des avantages ; c'est certain. Cependant, considérons par exemple une jarre remplie d'un liquide très amer dans laquelle on verse l'équivalent d'une cuiller de miel ; si pour profiter de ce peu de miel on doit boire tout le contenu de la jarre... !? Si un individu peut se retenir et faire preuve de discipline stricte, s'il s'abstient de zapper sur une chaîne qui présente des choses déconseillées, il n'y a aucun mal à regarder le reste. Par contre, si un individu sort pour aller veiller et laisse ses enfants surfer sur ces chaînes déconseillées, c'est la porte ouverte à des problèmes qui défient l'entendement. Il n'existe pas de poudre à canon inoffensive, toute poudre à canon est explosive. Le désir charnel est hyper dangereux. Une fois l'individu excité, il ne peut plus réfléchir. Lorsqu'on est excité à un très haut degré, que peut être le résultat ?

Je connais un professeur de mathématiques en Syrie qui a épousé une femme qui ne pouvait enfanter. Il s'étonna de la voir demander pour lui la main d'une autre femme, puis lui demander la permission d'aller chez ses parents pour une quinzaine. Il lui offrit un diamant et en offrit un à la nouvelle épouse. Il affirme que depuis dix ans, il n'a rencontré aucun problème.

Une autre de mes connaissances en Syrie possède une boutique d'alimentation générale. Il n'était pas religieux et avait une voisine qui avait une licence et qui n'était pas musulmane. Il jouissait d'une certaine beauté. Elle en fut attirée, et prit l'habitude de venir acheter des petites choses dans sa boutique. Ils prenaient parfois une tasse de café, une fois une tasse de thé ; et une relation s'ensuivit jusqu'à ce qu'il envisage de l'épouser. Sa famille refusa catégoriquement et le menaça de couper les relations avec lui s'il l'épousait. Il se résigna à la quitter. Avant la séparation, elle lui déclara que s'il l'épousait, elle se ferait musulmane et apprendrait le livre de Dieu. Il ne lui répondit pas et en épousa une autre, bonne croyante. Après deux années, il fit part de son aventure à sa femme. Elle réagit ainsi: « Par Dieu, si tu n'en fais pas ta deuxième femme, je ne resterais pas auprès de toi ! Te rends-tu compte ? Cette femme a promis de devenir musulmane et d'apprendre le livre de Dieu, et tu es resté insensible ? Demain tu devras l'épouser. » Et elle la fit venir à la maison.

## **7. Le repentir de l'individu qui était égaré:**

Question: Ce problème est récurrent: un jeune homme qui a, dans un premier temps commis un certain nombre de péchés, puis s'est repenti à Dieu. Il a ensuite tenté à plusieurs reprises de demander les mains de jeunes filles. Il a à chaque fois essuyé un refus. Quels arguments pouvons-nous avancer aux familles de ces jeunes filles pour qu'elles acceptent enfin la demande de ce jeune homme ?

Réponse: Nous avons fait nôtre une culture qui recèle un grand danger: nous persistons à rejeter le repentant. Nous savons que dans le monde occidental, le repentant se voit accorder une nouvelle chance. Je me rappelle cette anecdote: du temps de notre khalife Omar, une femme fut convaincue d'une faute qu'elle dut payer. Plus tard, on se présenta pour demander sa main. Le frère de cette femme vint voir le



khalife Omar et le consulta s'il devait faire connaître au prétendant la faute que sa sœur avait commise. Le khalife lui dit: « Par Dieu ! Si tu le lui apprends, je te tuerais. » C'est ainsi que si un individu se repent, tout le passé est effacé. Même lui n'a plus le droit d'évoquer ses erreurs passées. Il existe maintenant la pire des modes qui consiste à dire: « j'en ai connu deux, j'en ai connu trois ; aujourd'hui je me suis repenti. » Pourquoi l'évoquer après s'être repenti ? Une fois repenti, tout change, et on oublie le passé. Si une femme évoque son passé devant son mari, il ne peut que la détester ; de même pour le mari, s'il se met à raconter ses aventures passées, sa femme ne peut que le détester. Si Dieu Tout Puissant couvre quelqu'un pour les péchés commis, comment ce dernier peut-il encore s'exposer en les évoquant devant les autres ? L'islam ne connaît pas la confession, il préconise le repentir, puis l'oubli. Evoquer les péchés commis sur ce sujet constitue un langage déplacé.

### **8. En dehors du mariage, l'amour platonique sans opprobre est une fausse assertion:**

Question: En dehors du mariage, existe-t-il un amour dans lequel il n'y a pas de mal ?  
Réponse: Ca ne peut pas exister, et ce, pour la simple raison que si on s'intéresse à la constitution physique de l'être humain, on se rend compte qu'à l'origine, la femme constitue un objet de désir pour l'homme ; et si le regard de l'homme persiste dans la contemplation d'une femme, une réaction chimique s'opère dans le sang. Vous pouvez me taxer de vieux périmé, mais je ne peux pas croire qu'une relation entre un jeune homme et une jeune femme puisse rester innocente, sans effets et sans arrières pensées ; entre eux, la relation idéale demeure le mariage qui est une institution divine. Quant à la simple amitié, la relation 'innocente' via internet, le 'chat', l'entraide etc., l'issue est toujours néfaste. C'est le résultat de mes propres connaissances. Si vous voulez en avoir le cœur net, renseignez-vous et parcourez les pages d'internet ; vous allez être édifiés par les faits divers qui font rougir de honte et qui n'ont commencé que par une 'innocente' relation via internet. Je répète qu'il n'existe pas de poudre à canon non explosive. La question est très simple: pour que la relation entre un homme et une femme connaisse une certaine concorde et la continuité, la clé reste le mariage, car Dieu Tout Puissant a fait en sorte que la femme soit un objet de désir pour l'homme, et de même, l'homme est un objet de désir pour la femme. Tant que l'amour d'un homme et son affection resteront exclusifs pour son épouse, les choses sont normales, mais s'ils sont détournés de l'épouse, les problèmes graves commencent.

### **9. La réticence des hommes envers les femmes divorcées:**

Question: que penser de la réticence des hommes envers les femmes divorcées ? Est-ce une habitude justifiée ?

Réponse: Non, elle n'est pas juste. Le prophète, paix et bénédictions sur lui, a épousé une divorcée. Elle peut même s'avérer être d'une grande classe. Il existe d'ailleurs une anecdote très symbolique sur le sujet, et que j'ai pris l'habitude d'évoquer: il s'agit d'un homme qui prenait son repas chez lui en compagnie de son épouse. Ils étaient en train

de manger un poulet. On frappe à la porte. La femme se lève et va voir qui frappe. Elle revient et informe qu'il s'agit d'un mendiant, puis elle demande si elle peut lui offrir un morceau de poulet. Son mari la blâme et lui dit de chasser le mendiant. Après quelques temps, la relation entre les deux époux changea et la femme fut répudiée. Un autre homme l'épousa, et encore une fois, alors qu'ils mangeaient un poulet, on frappa à la porte, et elle se leva pour voir de qui il s'agissait. Elle en fut tout retournée. Son mari lui demanda qui c'était. Elle répondit que c'était un mendiant. Il voulut connaître son identité ; elle répondit que c'était son ex mari. Il lui dit: « Et sais-tu qui que suis ? Je ne suis autre que le premier mendiant ; celui qu'il t'avait dit de chasser. Dieu soit loué ; la relation peut s'altérer suite à une erreur d'un des époux. »

### **10. La discrimination et le défaut de se montrer juste:**

Question: La discrimination et le fait d'être injuste en dépensant au profit des associations caritatives tout en privant les siens du minimum de ce dont ils ont besoin.

Réponse: Quelles que soient les circonstances, le testament ne peut dépasser le tiers du legs. Quant au don, il est nécessaire de faire des calculs. Si quelqu'un me pose directement la question, je lui dis qu'il devra se justifier devant Dieu Tout Puissant. En effet, on peut bien comprendre un père qui agit différemment envers ses quatre filles. S'il ne donne rien aux trois, mariées à des hommes riches, et qu'il octroie un appartement à la quatrième, handicapée et non mariée, cela se comprend. Mais si à un fils issu de la deuxième épouse qu'il préfère il laisse un logement alors qu'à la première et à ses cinq enfants qui n'ont pas de toit il ne laisse rien, il rendra compte à son Seigneur qui se chargera de le punir de la façon la plus dure. Ainsi, le don doit être impérativement justifié, car il est absolument certain qu'on devra en répondre devant le Créateur. Si la réponse devant le Créateur est prête et s'avère justifiée, le don 'discriminatoire' est possible.

### **11. Le choix erroné du conjoint:**

Question: Au début, le choix était erroné: les deux conjoints n'avaient cure de l'obéissance à Dieu. Ensuite le mari se range, et devient obéissant à son Créateur alors que la femme persiste dans sa désobéissance. Comment corriger l'erreur pour que le vaisseau continue sereinement son chemin ?

Réponse: Tout comme Dieu Tout Puissant S'est montré Patient devant sa désobéissance à elle jusqu'à ce qu'elle se repente, il est normal qu'elle se montre patiente à son tour jusqu'à ce que son mari se repente. Et tout comme Dieu Tout Puissant S'est montré Patient devant sa désobéissance à lui, il devra se montrer patient jusqu'à ce que son épouse se repente. C'est l'idéal. Si à leur mariage, les deux étaient des égarés, la femme ne peut être considérée comme fautive, car si le mari a eu la chance de bénéficier de la miséricorde divine par un repentir sincère, il devra faire preuve de patience en attendant qu'elle se repente à son tour.

## **12. Le voyage prolongé du mari:**

Question: Un homme marié part en voyage de longue durée dans un pays non musulman. Est-ce que la femme doit l'accompagner ou bien doit-elle rester à s'occuper de ses enfants et de leur religion ?

Réponse: La garde de ses enfants vient en priorité, sauf si la résidence avec le mari est aisée ; le regroupement familial est ainsi préservé, et c'est tant mieux. Le grand problème dans le monde occidental, c'est que la vie influe mieux que tout autre chose, et les péchés se commettent plus facilement que le fait de boire une gorgée d'eau. Le fait d'y emménager avec des enfants devenus légalement majeurs, le problème devient insurmontable. Vous savez pourquoi ? Parce qu'une fois, j'ai donné une conférence à Los Angeles, aux USA. Après la conférence, une femme s'est approchée de moi, et s'est présentée en disant: « je suis la sœur d'untel. » Ce untel faisait référence à un de mes meilleurs amis en Syrie. Elle m'a dit quelque chose qui m'a fait pleurer. Elle m'a appris que sa fille était devenue danseuse, et son fils, athée. Evidemment, c'est permis de visiter de beaux pays, de contempler leur beauté de paradis sur terre... Malheureusement, ça ne constitue qu'un phénomène de la vision qui ne dépasse pas la rétine ; car au delà de la rétine, ce phénomène est décrypté par le cerveau qui révèle en fait un enfer ; un enfer qui engloutit les enfants. Sur ce sujet, je possède malheureusement des dizaines d'anecdotes aussi tristes les unes que les autres. Si quelqu'un jouit de la présence de ses enfants dans son pays natal, à l'étranger, il les perd malgré lui. Si le voyage à l'étranger recèle des risques de changer le comportement des jeunes, c'est un grand danger qui se profile à l'horizon.

## **13. Le visage non caché de la femme:**

Question: Est-ce que le visage non caché d'une femme de cinquante ans est quelque chose d'illicite ?

Réponse: Nous nous sommes déjà entendus sur le sujet qui ne recueille pas l'avis unanime des exégètes. Tout ce que je peux dire sur ce sujet est que le visage caché constitue l'idéal chez une femme.

## **14. L'excès de jalousie:**

Question: quelle est la solution à l'excès de jalousie d'une femme pour son mari ?

Réponse: il s'agit d'une forme de jalousie tout à fait inacceptable et qui nécessite une psychothérapie. Si le mari est le genre d'homme chaste, fréquentant assidument les mosquées, au regard chaste qui ne s'oublie sur aucune autre femme, le genre de questions: « où étais-tu ? » « Avec qui tu parles ? » est quelque chose d'inimaginable. Il convient plutôt à l'épouse de faire confiance à un tel mari.

## **15. Un conseil autant à la femme qu'au mari:**

Question: Quel conseil donneriez-vous à la femme, et quel conseil donneriez-vous au mari?

Réponse: La confiance ne peut être partielle. Ou bien la femme est sûre de son mari,

ou bien elle ne l'est pas ; et si elle ne peut lui faire confiance, elle devrait le quitter. Soit elle le laisse tranquille, soit elle le quitte. Si à longueur de journée, la femme ressasse des questions sur la confiance, c'est une situation qui ne peut pas durer.

## **16. Le fait pour un homme de frapper sa femme:**

Question: quel est votre opinion sur un homme qui frappe sa femme ?

Réponse: nous faisons face à un problème. Il y a deux points que les ennemis de la religion reprochent à l'islam: le fait de frapper la femme, et le sujet relatif au divorce. Je vais vous donner un exemple qui vous convaincra, je l'espère. Si vous êtes le tenancier d'une boutique dans laquelle travaille un jeune orphelin et que ce jeune orphelin vient à subtiliser un article dans la boutique. Il est très facile de le chasser et de mettre sa mère au courant du larcin. Il a ainsi plus de chance de sombrer dans la délinquance et de devenir un rebut de la société, et se met à fréquenter régulièrement les prisons. N'est-il pas plus indiqué de lui faire prendre conscience de son geste et de le garder dans la boutique ?

**« Quant à celles dont vous craignez la désobéissance... »**

(Coran, sourate 4, les femmes, extrait du verset 34)

Le verset fait ici référence à des prémices de l'adultère (exégèse de la 'crainte d'une désobéissance' dans ce verset) alors même que la répudiation n'a pas été préconisée à cet effet. Je vais vous faire part d'une anecdote que j'ai relatée dans le cadre du thème 'Assittir', c'est-à-dire le Dissimulateur, un parmi les noms de Dieu. Alors que j'étais au Koweït, on m'a demandé de raconter cette anecdote. Chez nous à Damas, il y a une mosquée dénommée la mosquée des roses dans le quartier de Sarouja. C'était la mosquée du grand mufti Aboul-Yousr-'Abidin, Dieu ait son âme. Ce mufti avait un orateur qui vit un jour en songe le prophète, paix et bénédictions sur lui. Ce dernier lui donna une instruction: « va voir ton voisin untel et informe-le qu'il sera à mes côtés au paradis. » Ce voisin untel était épicier, et l'autre orateur. Ce dernier ressentit de la peine et s'interrogea: « Comment ? Moi qui suis orateur, je me creuse la cervelle avec mon travail hautement intellectuel alors que la bonne nouvelle échoit à cet épicier ! Il n'y comprit rien, alla frapper à la porte de son voisin, et lui dit: « Je suis porteur de bonne nouvelle pour toi de la part du prophète, paix et bénédictions sur lui. Je ne te la donnerais que si tu me dis ce que tu as fait avec Dieu Tout Puissant. » Mais l'homme refusa de dire quoi que ce fut. L'autre insista tellement que l'autre finit par lui raconter l'histoire suivante: « J'ai épousé une femme et passé avec elle cinq mois au bout desquels elle se révéla être enceinte de neuf mois. » N'étant pas enceinte de lui, il confia: « Je pouvais l'écraser, je pouvais l'exposer au déshonneur, et je pouvais la répudier, et sa famille m'aurait donné raison, comme l'auraient fait l'administration, tous les gens, la loi, et la doctrine divine. Pourtant, j'ai préféré la laisser se repentir grâce à moi. » Il raconta qu'il fit venir une sage-femme qui l'accoucha. A l'appel de l'aurore du muezzin, il prit le bébé, le cacha sous son vêtement et se dirigea vers la mosquée. Il attendit que l'imam entame la prière pour déposer le bébé sur le seuil et

se ranger avec les autres fidèles pour prier. A la fin de la prière, le bébé se mit à pleurer. Les gens entourèrent l'enfant. L'homme attendit d'abord qu'il y eût foule autour du bébé, puis s'approcha et demanda ce qui se passait. On lui montra le nouveau-né. Il le prit et déclara: « Donnez-le moi, je veux bien le prendre en charge. » Il le prit ainsi alors que toute l'assistance l'avait pris pour un enfant abandonné, et le rendit à sa mère.

Il est facile de se faire justice, mais un geste comme celui de cet homme nécessite un sens profond de la bienfaisance, et c'est dans ce sens que Dieu Tout Puissant ordonne d'être équitable et d'être bienfaisant.

Cela fait trente cinq ans que je mène cette activité qui consiste à appeler les gens sur le sentier de Dieu. Si quelqu'un vient me dire qu'il soupçonne sa femme de le tromper, je lui dirais: « vois plutôt si tu es capable de lui pardonner afin qu'elle puisse se repentir grâce à toi. » Ce genre de mérite est immense. C'est ça le courage ; il consiste à faire en sorte qu'elle se repente et devienne intègre ; ce qui fait gagner un immense mérite. Si elle ne se repent pas, il reste toujours la possibilité de la répudier. Ainsi est le genre de conseil que je donne.

### **17. L'obéissance de la femme à son mari:**

Question: est-ce qu'il y a des limites à l'obéissance de la femme à son mari ou bien c'est l'obéissance absolue dans tous les domaines ?

Réponse: Que non ! Dans ce domaine, la tradition rapporte:

**Le prophète, paix et bénédictions sur lui, envoya un jour une brigade sous les ordres d'un homme des ansars (soutiens) de Médine (des sources affirment que cet homme avait le sens de l'humour) et leur commanda de lui obéir. Ce dernier se fâcha et leur dit: « l'envoyé de Dieu ne vous a-t-il pas commandé de m'obéir ? » Ils répondirent: « si ! » Il leur demanda donc de ramasser du bois ; ce qu'ils firent. Il leur demanda ensuite d'allumer un feu ; ils l'allumèrent. Il leur ordonna d'y entrer ; ils faillirent s'exécuter. Ils s'en empêchèrent les uns les autres en disant: « Nous avons rejoint l'envoyé de Dieu par crainte du feu (de l'enfer). » Ils attendirent jusqu'à ce que le feu s'éteigne alors que la colère du chef avait fini par retomber. Ce fait singulier parvint à la connaissance du prophète, paix et bénédictions sur lui, qui commenta:**

**« S'ils y étaient entrés, ils y auraient demeuré jusqu'au jour de la résurrection ; l'obéissance ne concerne que ce qui est convenablement admis. »**

(Tradition orale ayant fait l'objet de consensus, recueillie par Ali,)

L'obéissance absolue n'existe pas. La preuve en est le verset suivant:

**« ... Et qu'elles ne te désobéiront pas en ce qui est convenable... »**

(Coran, sourate 60, l'éprouvée, extrait du verset 12)

La désobéissance au prophète, paix et bénédictions sur lui, est conditionnée par ce qui convenable. Quant à un individu qui n'aime pas le potiron, s'il ne le mange pas, peut-on dire qu'il a désobéi au prophète? Le potiron n'a rien à voir avec la doctrine divine (le prophète aimait beaucoup le potiron). Même les archers de la bataille de 'Ouhoud' qui avaient désobéi à un ordre, le prophète pria sur eux ; et quel a été le commentaire des exégètes sur le sujet ? Ils ont dit que les archers ont désobéi à un ordre relevant de la discipline (organisation), et non à un ordre relevant de la doctrine. C'est ainsi que l'obéissance absolue n'existe pas en islam.

### **18. Le complément de la dot de la femme:**

Question: Est-ce qu'il est indispensable que le complément de la dot de la femme (arriéré de la dot ou alors condition prévue dans le contrat de mariage de verser à l'épouse un montant déterminé en cas de divorce) soit élevé pour les besoins de la préservation de son avenir en cas de divorce ?

Réponse: Par Dieu ! Même s'il lui consacre un complément de dot très élevé, le mari pourrait quand même la chasser avec sa seule chemise de nuit sur le dos. Même ses supplications: « pour Dieu et pour Son messager ! » n'y feront rien. L'assurance vraie ne réside pas dans la dot. L'assurance vraie est le mari lui-même.

### **19. Le fait de garder les enfants à l'écart des sujets de conflits conjugaux:**

Question: N'est-il pas indiqué de garder les enfants à l'écart des sujets de conflits conjugaux ?

Réponse: En effet, personnellement je ne vois pas d'autres conséquences fâcheuses liées aux conflits conjugaux que l'impact sur les enfants. La première conséquence est qu'ils développent un complexe qui leur fait haïr le mariage. Il arrive qu'une jeune femme refuse le mariage suite aux problèmes qu'elle a vécu entre ses parents.

### **20. L'éducation des enfants et le sport:**

Question: Comment allier l'éducation des enfants à la pratique d'un sport ?

Réponse: Je me trouvais une fois au Caire ; mon attention fut attirée par une habitude locale. Pas un père ne laisserait sortir son fils au manège le jour de l'Aïd sans lui. En effet, laisser sortir son fils seul le jour de fête comporte un grand risque, car il y a des délinquants. Au Caire il y existe une habitude ancrée chez eux: même ministre, le père accompagne ses enfants, même pour jouer à la balançoire. Personnellement, je ne crois pas que quelqu'un puisse être d'accord pour envoyer son fils au club. Que trouve-t-on dans un club ? Peut-on savoir qui fréquente les clubs ? Bien sûr, s'il s'agit d'un club sérieux, il n'y a pas de mal à y envoyer son fils. Le sport est d'ailleurs très indiqué, et le croyant doit être avant tout un sportif. En voici la preuve: Aïcha, la mère des croyants, rapporte: « Nous avons l'habitude de nous mesurer à la course, le prophète et moi, je le dépassai. » D'aucuns disent qu'il l'a laissée le dépasser exprès par égard pour elle. Elle continue: « lorsque je pris du poids, il me dépassa. » Cela signifie que le prophète, paix et bénédictions sur lui, entretenait sa forme. Il était

sportif. Il jouissait d'une très grande forme physique. Maintenant, si avec le sport, il y a des risques... ! Peut-on manger une pomme retirée d'une eau sale ? C'est comme une pomme (la jeune fille innocente) ! Me diriez-vous. Mais parmi qui est-elle assise ? Il y a donc déviance, il y a des risques, et il y a jeux de mains ; les gens ont même pris l'habitude d'y exposer leur nudité, et c'est un grand problème. Pourquoi ce laisser-aller entre nous ? Que les gens décident de faire en sorte que règne la discipline au sein des clubs sportifs. Et pourquoi nous contentons-nous de critiquer sans prendre des initiatives au risque de laisser les autres faire ce qu'ils veulent ? Il n'y a qu'à prendre la décision de réaliser des clubs régis par des règles acceptables et une bonne discipline, puis à y envoyer nos enfants sous la surveillance de bons moniteurs qui veillent au respect de la discipline, et qui n'acceptent surtout aucune forme de nudité corporelle.

### **21. Le voyage d'une femme dans un cadre professionnel:**

Question: que pensez-vous du voyage dans un cadre professionnel d'une femme sans accompagnateur familial ?

Réponse: Je ne possède aucun avis religieux (fatwa) sur ce sujet, sauf s'il s'agit d'une femme dont le mari est décédé lors des rites du pèlerinage alors qu'elle l'accompagnait (pour rentrer chez elle). Jusqu'à ce jour, je n'ai aucun autre avis (fatwa) à proposer.

### **22. Supporter le mauvais caractère de la part du père et de la mère:**

Question: Comment supporter le mauvais caractère de la part du père et de la mère ?

Réponse: Dans ce cas, les enfants ont besoin de la patience et de l'endurance de Job.

### **23. Les obstacles que rencontre la jeunesse devant le mariage:**

Question: que pensez-vous des obstacles que rencontre un jeune qui veut se marier ?

Réponse: ces obstacles constituent en eux-mêmes un refus de la doctrine divine. Il ne faut pas oublier la tradition qui énonce:

« **Les femmes les plus bénies sont celles qui sont les moins dispendieuses.** »

(Tradition orale recueillie par Ahmed, d'après Aïcha)

### **24. L'accord ou le refus d'une demande en mariage pour un jeune homme non religieux:**

Question: Lorsqu'un jeune homme non religieux se présente pour demander la main d'une jeune fille ; doit-elle l'accepter pour se charger de son repentir ou bien doit-elle refuser pour ce défaut de religion ?

Réponse: Il s'agit ici d'une opération à risques. Si le risque d'échec est de cent pour cent, elle doit s'abstenir ; si la chance de réussir est de cinquante pour cent, elle peut tenter l'opération et accepter, mais elle doit assumer en cas d'échec. Si c'est le jeune

homme qui pense pouvoir récupérer la jeune fille déviante et l'amener à se repentir, le problème réside dans sa capacité à la faire rejoindre le droit chemin, et ça reste quand-même une aventure à risques.

### **Conclusion:**

Le présentateur: Je présente mes remerciements les plus chaleureux au Docteur Mohamed Rateb Nabulsi, Dieu lui fasse rétribution. Il a accepté d'endurer les fatigues du voyage depuis Damas pour nous honorer avec cette conférence. De tout notre cœur, nous assurons notre éminent conférencier de notre affection.

Docteur Nabulsi: J'espère mériter ces honneurs. Mais il ne faut pas en abuser ; trop d'honneur peut parfois porter préjudice à une personne.

Le présentateur: Celui qui chérit possède des droits. J'espère que notre ville ne sera pas privée de vos visites.

Docteur Nabulsi: Je rappelle que je possède un site internet où vous pourrez trouver tout ce que vous cherchez...

Seigneur, réconcilie-nous avec notre religion qui est infaillible pour notre action, améliore pour nous notre monde qui est le siège de notre existence, arrange notre au-delà auquel nous sommes destinés. Fais en sorte que la vie soit pour nous un lieu de moisson du bien, et fais en sorte que la mort soit pour nous un repos exempt de tout mal ; Toi, notre Seigneur, Maître des mondes. Seigneur, fais en sorte que le licite nous suffise par rapport à l'illicite, que notre obéissance à Toi nous suffise par rapport à notre désobéissance ; et fais en sorte que Tes faveurs nous suffisent par rapport à celles d'autres que Toi et ...

**Traduction : Abderrahim Zénati**

**Vérifier : Mohamed Tahar Zénati**